

Association Managé Nooma
Pour la Protection des Orphelins

BURKINA FASO
Unité – Progrès - Justice

Direction - A.M.P.O

AMPO - MIA

Maison d'Accueil et d'hébergement des jeunes filles en difficulté

Tél. 50 37 22 92/70 23 12 00

E -mail : orampo@fasonet.bf

RAPPORT D'ACTIVITES **De Janvier A Décembre 2010**



Lieu : Maison d'Accueil et D'hébergement des
Jeunes filles en difficulté (MIA) – secteur 29
Ouagadougou - Burkina Faso

Présenté par :
NANA Souleymane
Chef du projet M.I.A

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	3
INTRODUCTION.....	4
Organigramme de AMPO.....	5
Historique de AMPO.....	6
1 - PRESENTATION DE AMPO-MIA.....	7
1.1 Organigramme de AMPO MIA.....	7
1.2 Historique de AMPO MIA.....	7
1.3 Objectifs.....	8
2 - ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT.....	9
2.1 Cadre d'accueil et d'hébergement.....	9
2.2 La cellule d'encadrement.....	9
2.3 Public cible.....	10
2.4 Activités.....	10
2.4.1 Accueil, hébergement, prise en charge et réinsertion.....	10
2.4.2 La prise en charge sociale, médicale et professionnelle.....	11
2.4.3 Le suivi après la formation.....	17
2.4.4 Prévention, médiation, réconciliation.....	18
2.5 Collaboration avec les partenaires.....	19
2.6 Contribution financière.....	20
2.7 Faits marquants.....	21
3 - MOYENS ET RESSOURCES DE MIA.....	22
3.1 Moyens financiers.....	22
3.2 Moyens logistiques.....	22
4 - ACQUIS ET DIFFICULTES RENCONTREES.....	22
4.1 Acquis.....	22
4.2 Difficultés rencontrées.....	23
5 - SUGGESTIONS.....	23
Remarques.....	24
CONCLUSION.....	26
ANNEXES	

REMERCIEMENTS

Le rapport 2010 analyse succinctement les activités qui se sont déroulées au cours de ladite année. La concrétisation de ce produit est le fruit d'une collaboration sincère du chef de projet de la maison AMPO-MIA et tous les acteurs concernés.

Nous saisissons dès lors cette présente opportunité pour remercier solennellement, l'ensemble du personnel de AMPO-MIA, AMPO, AMPO-ANNEXE, les collaborateurs et partenaires, et l'ensemble des projets de AMPO. C'est à travers ce partenariat continu que la finalisation de ce présent rapport a enjambé toutes les contraintes et nous saluons particulièrement :

- la fondatrice Katrin ROHDE
- Sahel e.V.
- fondation Katrin ROHDE
- Monsieur WOLPMANN
- La famille TRIENIKENS
- Des partenaires d'Europe
- et tous ceux qui directement ou indirectement ont œuvré à la réussite de nos activités.

Notre profonde gratitude va directement à tout ce généreux monde déjà cité et notre disponibilité est sans équivoque quant à la réalisation de futurs projets entrant dans le cadre de l'épanouissement de nos bénéficiaires.



La fondatrice à toujours su partagé ses succès avec tout son personnel, il en est du même qu'aux des bénéficiaires. La photo ci-dessus vous montre la distinction qu'elle a reçue par le mouvement des associations de la ville de Ouagadougou en récompense des efforts consentis pour l'épanouissement des personnes vivant à la marge de la société.



Comme à l'accoutumer, par l'effort et le dynamisme de la fondatrice ainsi que les soutiens des parrains, les enfants ont pu fêter le Noël dans la joie et l'allégresse tout en recevant des cadeaux des mains de papa Noël.

INTRODUCTION

AMPO-MIA est un centre d'accueil et d'hébergement des jeunes filles mineures en situation particulièrement difficile.

C'est un centre de référence des autres associations engagées dans la protection des filles.

Elle assure la présidence du réseau regroupant dix sept (17) associations. L'analyse des activités couvrant la période 2010 nous amène à élaborer un rapport détaillé afin d'exposer plus explicitement les résultats obtenus, nos acquis, les difficultés rencontrés et les perspectives d'avenir. Les grands axes de ce rapport s'articulent autour des points suivants :

- la présentation du centre **AMPO-MIA**
- l'organisation et son fonctionnement
- les objectifs visés
- les résultats obtenus
- Nos acquis et les difficultés rencontrés
- Nos suggestions
- Remarque

ORGANIGRAMME DE AMPO

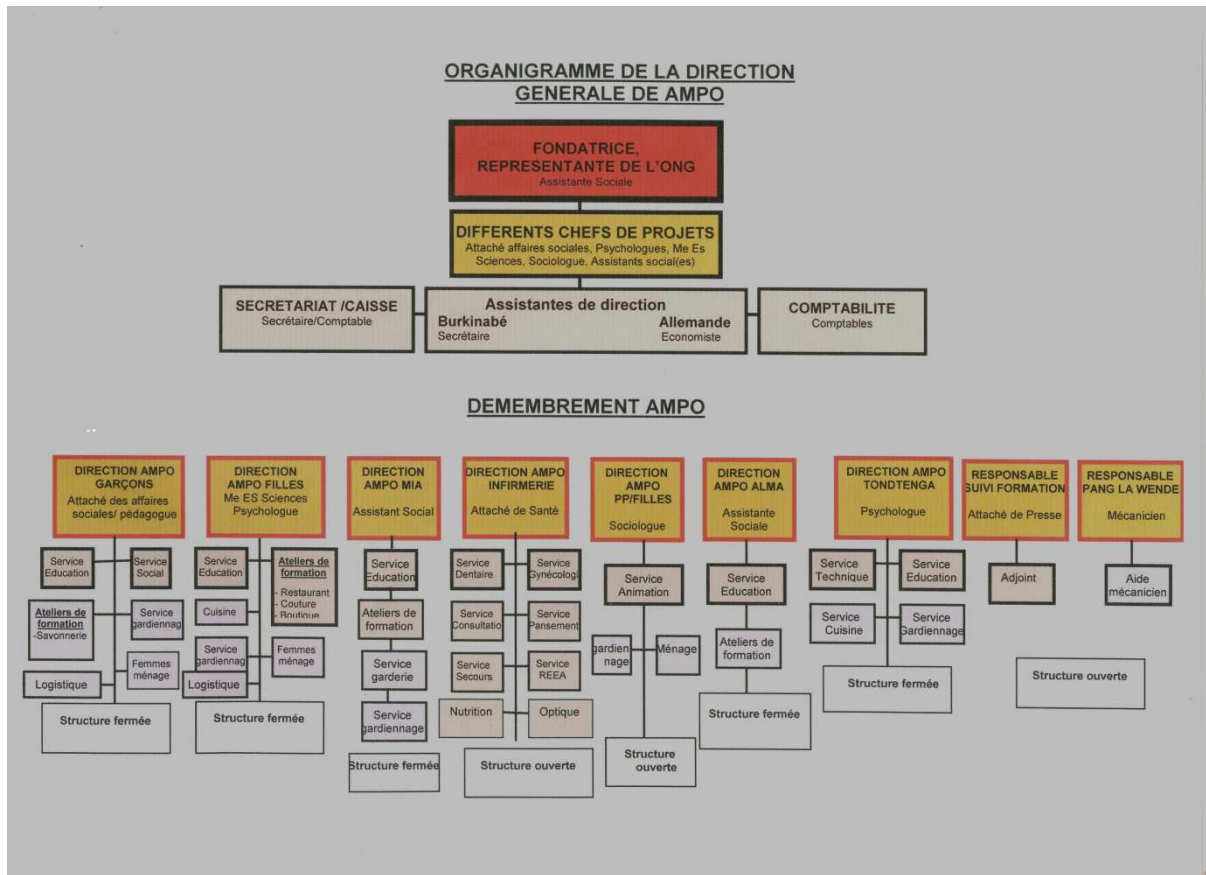


Photo des membres du nouveau bureau exécutif de AMPO.

Historique de AMPO

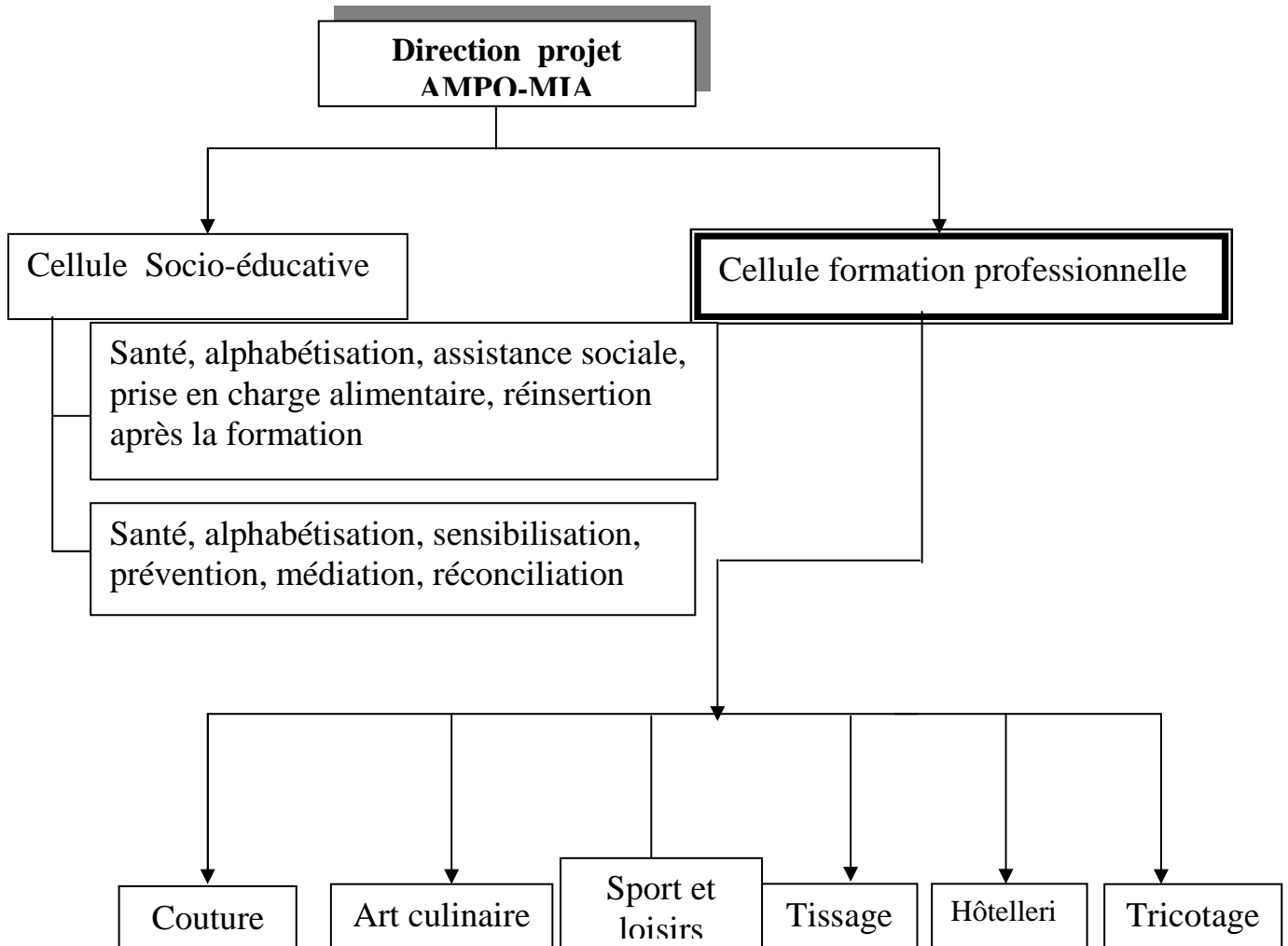
Situé au secteur 29 dans l'arrondissement de Bogodogo, commune de Ouagadougou, (Province du Kadiogo), l'Association Managré Nooma pour la Protection des Orphelins (**AMPO**) est une Organisation qui a pour objectif principal l'insertion sociale des Orphelins et autres Enfants Vulnérables (**OEV**). Sa zone d'intervention est la province du Kadiogo.

Cette association dont la dénomination signifie en langue nationale moré «*le bienfait n'est jamais perdu*» et appelée aussi affectueusement par la population «*Royaume pour les pauvres*» a vu le jour au Burkina Faso en 1996 grâce à la volonté et à la détermination d'une Allemande du nom de **Katrin RHODE** qui a sacrifié tous ses biens en Allemagne pour la création de ce centre AMPO. Cette femme très humaniste s'appelle Katrin ROHDE Fatima surnommée "**Maman Tenga**".

Depuis lors, elle ne cessera de multiplier et de diversifier des activités en faveur des orphelins à travers des actions d'éducation et de formation pré professionnelle. En outre, elle prend en compte d'autres groupes vulnérables que sont les enfants abandonnés, les enfants maltraités, les enfants démunis, les enfants déscolarisés, les enfants en situation de rue, les jeunes en difficulté, les femmes nécessiteuses, les femmes atteintes du VIH / SIDA et les personnes handicapées.

1 PRESENTATION DE LA MAISON AMPO-MIA

1.1 Organigramme de AMPO MIA



1.2 Historique de la maison AMPO-MIA

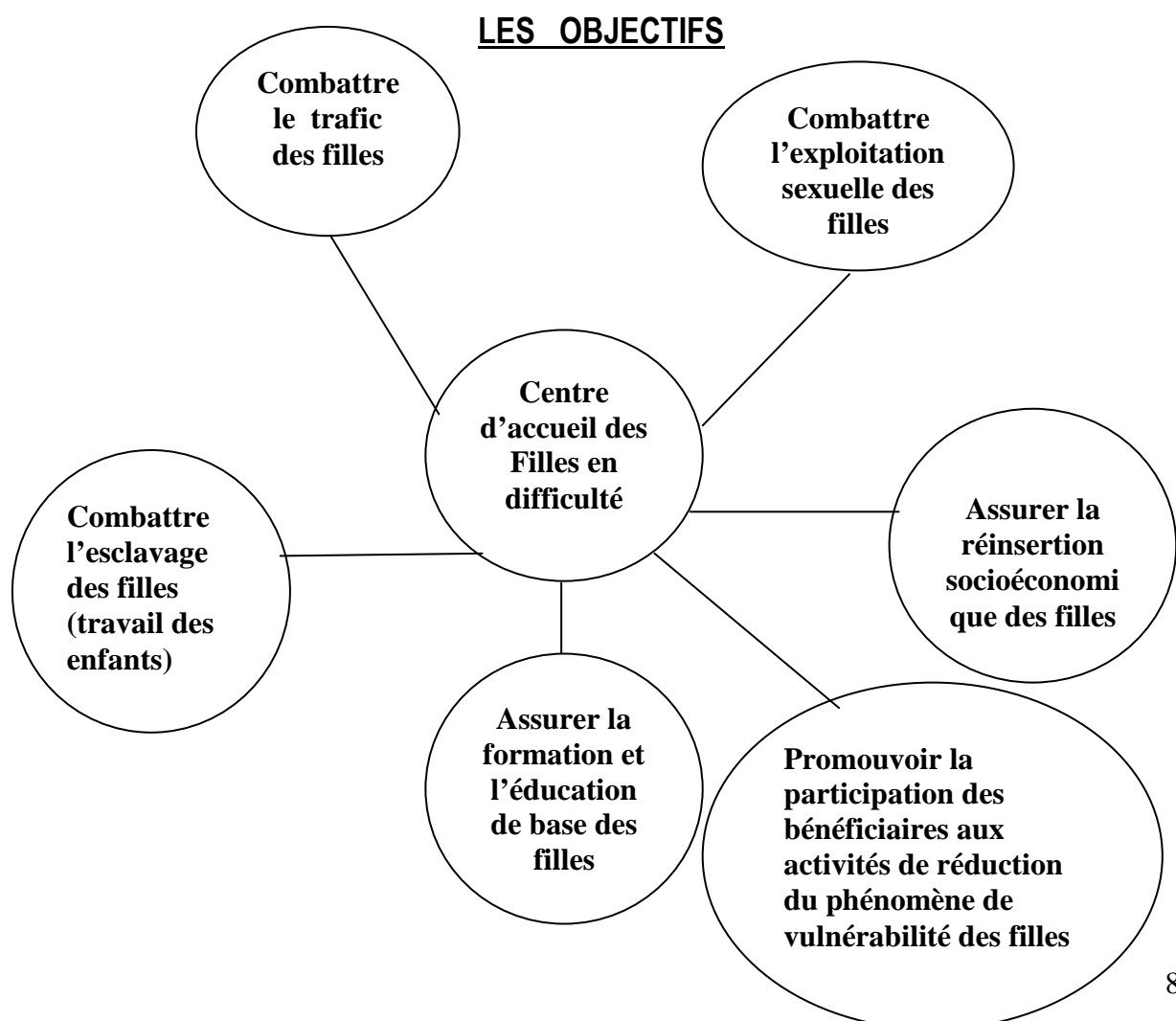
La maison MIA est un centre d'accueil et d'hébergement. Elle a officiellement ouvert ses portes le 14 juin 2003. C'est une structure à but social dépendante de sa maison mère AMPO, ONG Allemande.

Au regard des problèmes fréquemment rencontrés par les jeunes filles en difficulté dans notre pays (prostitution, rejet social et familiale, grossesses non désirées, filles mineures infectées et ou affectées par le VIH / SIDA) les confinant dans une situation de précarité et de vulnérabilité, c'est alors que l'ange gardienne des pauvres (Katrin Fatima ROHDE) a eu l'idée de créer ce centre pour venir au secours de ces personnes défavorisées. C'est de cette initiative que naquit notre maison MIA.

1.3 Objectifs

Les objectifs de notre centre répondent aux soucis suivants :

- L'accueil et l'hébergement des jeunes filles mineures en difficulté
- L'éducation
- La prise en charge médicale et ou PV-VIH sida
- La prise en charge psychologique et sociale
- La formation et l'installation des filles en fin de séjour
- La promotion et la participation des bénéficiaires aux activités de prévention et de réduction du phénomène de vulnérabilité des filles.
- Intervention en milieu ouvert (causerie éducative à thème sur les sites de vie et dortoir des filles, médiation des conflits, prise en charge médicale momentanée des bébés des filles-mère et activités récréatives).
- La scolarisation
- Le travail avec les forces de l'ordre
- Etablissement des papiers d'identification
- Accompagnement des enfants des filles-mères en fin de séjour



2 ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE AMPO-MIA

2.1. Cadre d'accueil et d'hébergement

Situé au secteur 29 dans l'arrondissement de BOGODOGO, notre centre MIA a ouvert ses portes officiellement le 14 juin 2003. Notre structure d'accueil et d'hébergement comprend les sections suivantes :

- 1 bureau pour le chef de projet et l'éducatrice
- 4 dortoirs pour 20 filles et leurs bébés au nombre de 14
- 3 douches et 4 W.C
- 1 atelier de couture (tissage, broderie, tricotage)
- 1 cuisine
- 1 apatham
- 1 salle d'activité d'éveil

2.2. Cellule d'encadrement (personnel)

Comme personnel, nous avons :

- 1 chef de projet responsable des activités du centre.
- 1 éducatrice
- 1 surveillante
- 1 moniteur pour la couture (tissage, broderie, tricotage)
- 1 monitrice pour l'alphabétisation de quelques filles qui ont des bébés
- 1 monitrice pour l'encadrement des tous petits (activité d'éveil)
- 1 monitrice pour le tricotage
- 2 gardiens jour et nuit
- 2 Prestataires en couture et une (1) Aide surveillante (bénéficiaires en fin de formation réinsérées)

Toutefois nos agents n'ont pas un rôle limité, mais travaillent en étroite collaboration dans le but de satisfaire les attentes des filles internes et externes. On note ainsi une uniformisation des rôles et non une compartimentation. Les différents acteurs s'unissent pour parfaire les tâches dévolues au centre.

2.3. Public cible

Depuis son ouverture, les jeunes filles en difficulté constituent majoritairement le public cible de MIA, mais on note cependant différentes spécificités :

- les jeunes filles mineures en situation difficile (filles de rue, prostituées mineures victimes de rejets familiaux et sociaux, marginalisées de toute sorte sans soutien) ;
- Les filles victimes de grossesses non désirées et non reconnues par leurs auteurs ;
- Filles handicapées
- Les filles mères en difficulté dont la paternité de l'enfant reste douteuse, poussant l'enfant et sa maman dans une situation de précarité sociale, alimentaire et médicale.
- Les filles atteintes du VIH / SIDA (des méthodes de sensibilisation d'hygiène et prophylactique permettent une cohabitation saine et sans stigmatisation)

2.4. Activités

Les activités principales du centre sont :

- Enquêtes sociales
- Accueil et hébergement
- Prise en charge sociale et médicale
- Formation
- Education
- Sensibilisation sur la santé de la reproduction et le planning familiale
- Communication pour le Changement de Comportement (CCC)
- Prévention
- Réinsertion sociale
- Médiation

2.4.1 Accueil et hébergement

- ***Critères d'admission au centre***

Les critères d'acceptation et d'accès au centre sont essentiellement les suivants :

- être une jeune fille mineure en difficulté et victime de rejet social et familial (prostituées délaissées, filles en grossesses non désirées, filles et filles mères sans soutien, filles atteintes du VIH / Sida) ;
- être référée par les structures partenaires comme l'Action Sociale, le Réseau RSDP/F ou d'autres partenaires ou bien se présenter volontairement.

Nous recevons au préalable une demande d'hébergement et de prise en charge de la fille concernée. Après une enquête sociale diligentée par notre cellule d'encadrement, elle peut donc bénéficier de nos offres de service SSR. Si le cas de la fille concernée n'est pas complexe, elle est soumise au régime de l'externat mais bénéficie des mêmes avantages que celles internées.

- ***L'accueil des filles admises au centre.***

L'accueil se fait de la façon suivante :

La fille est enregistrée après son entretien préliminaire et la lecture du règlement intérieur du centre. Dès lors, elle bénéficie d'un kit d'hébergement puis est accompagnée dans un des dortoirs par la représentante des filles.

En cette année 2010, le centre MIA a pris en charge vingt six (**26**) filles dont quatre (**04**) filles ont été réinsérées. Deux (2) filles ont fugué. Vingt (20) filles sont actuellement hébergées au centre.

2.4.2 Prises en charge sociale, médicale et professionnelle

2.4.2.1 Prise en charge sociale

La prise en charge sociale se matérialise essentiellement par l'appui alimentaire et vestimentaire. Elles bénéficient également d'argent de poche qui leur permet d'ouvrir un compte caisse selon leur choix de manière à leur inculquer la notion de gestion. Ce qui prépare leur réinsertion dans la société.

Les filles en fin de séjour sont dotées par le centre d'un kit de sortie composé de : vélo, un trousseau allant de trente mille (30000) à cinquante mille (50000) selon les cas. Elles poursuivent leur formation sous forme de stage de perfectionnement chez des particuliers ou dans des institutions et continuent de bénéficier d'un soutien alimentaire et les frais de perfectionnement durant leur stage en attendant une installation définitive.

2.4.2.2 Prise en charge médicale

A ce niveau, les pensionnaires bénéficient des offres suivantes:

- les consultations médicales : elles sont faites au niveau des centres hospitaliers tels le CMA de Pissy, le centre médical SAINT CAMILLE, CTA et Infirmerie de AMPO.

Les achats des produits pharmaceutiques, les consultations, les déplacements les examens au cas ; des patients sont entièrement pris en charge par le centre.

- les cas nécessitant l'intervention des médicaments traditionnels à base de plantes naturelles ont connu le recours des tradi-praticiens des villages environnants que nous avons pris le soin de bien identifier (Saaba, Kombissiri, Ziniaré, Saponé) ; toujours à la charge du centre. Il est à noter que la prise en charge concernant ce volé a augmenté du faite que médecin sans frontière Luxembourg qui subventionnait les examens a fermé ses portes en décembre 2009.

Aussi le recours aux tradipraticiens nécessite de renforcer le partenariat car des résultats satisfaisants ont été engrangés, ceci a été vérifié à travers les bénéficiaires qui reconnaissent l'efficacité des produits traditionnel.

2.4.2.3 La formation

Les différentes formations qui se tiennent à l'intérieur du centre sont les suivantes :

- la couture (tissage, broderie, tricotage)
 - l'art culinaire
 - scolarisation
 - l'Alphabétisation
 - Activité d'éveil des enfants des filles mères
- Formation en couture

Les filles sont initiées aux techniques de couture, tissage, tricotage, broderie et sont formées par des moniteurs recrutés à cet effet et appuyées temporairement par des pairs qui furent elles-mêmes formées par le centre. L'approvisionnement des condiments est assuré par les filles.

Durant le moi d'octobre 2010, les filles ont bénéficié d'une formation en patch Works par Nadia de nationalité italienne partenaire du réseau.



Des images sur l'exposition des produits pat Works par les bénéficiaires de la formation avec la participation de la formatrice Nadia.

Photo illustrative des filles en atelier de couture

L'apprentissage d'un métier est l'une des priorités de la maison AMPO-MIA





Très animées par la motivation à apprentissage en couture, les bénéficiaires ont initié elles mêmes une journée de défilé de mode pour exposer le fruit du travaille de leur matière grise.

- L'art culinaire

La cuisine est assurée par les filles et encadrée par une éducatrice.

Elles sont soumises à des exercices de cuisine de manière à obtenir une meilleure connaissance de préparation de nourriture.

En plus de la formation en ménage que toutes les filles ont droit, quelques bénéficiaires poursuivent leur formation en restauration et hôtellerie dans les hôtels les côtiers du Burkina



Des bénéficiaires en activités dans la cuisine d'AMPO-Mia et à l'un des grand hôtels situer à ouaga 2000.

- Education et Alphabétisation

Les filles sont inscrites en cours du soir dans une école située non loin du centre pour leur permettre de se frotter aux autres de manière à ne pas se sentir stigmatisées .en plus des connaissances qu'elles ont acquises ; elles bénéficient également des attestations de niveau. Des cours sont également dispensés aux filles mères non inscrites dans une école formelle.



Les filles dans leurs salles de classe respectives à l'école primaire du château du secteur n°29 et leurs enfants aux centre encadrés par une institutrice.

- L'encadrement de la petite enfance

Le centre possède en son sein une équipe chargée de veiller à l'épanouissement des enfants des filles hébergées au sein de MIA. En effet, certaines filles arrivent au centre avec des enfants qui ont subi malgré leur tendre âge de grands traumatismes (carence affective, difficultés alimentaires).

La cellule d'éveil a ainsi pour mission non seulement de veiller au développement psycho- moteur des enfants mais aussi à leur donner une éducation de base solide à la lumière des enfants de leur âge. Au cours de l'année 15 bébés ont bénéficié d'une prise en charge par le centre. Cet encadrement relève de la compétence d'une psychologue qui assure des animations périodiques.



- L'éducation, la sensibilisation et les loisirs

Nos filles reçoivent une éducation sociale et familiale (éducation sur l'hygiène de la vie et de la famille, la vie en société, la planification familiale), des rencontres périodiques sont également animées pour sensibiliser les filles sur le VIH / Sida, les MST et leurs conséquences, le comportement sexuel responsable. Pour renforcer l'éducation et la sensibilisation, des séries de théâtre sont animées par les filles elles-mêmes. Une équipe féminine initiée par le centre formée depuis Décembre 2008 vient renforcer en complément l'éducation sportive des bénéficiaires. Elle est soutenue et sponsorisée par un donateur Allemand du nom de WOLPMANN.



Monsieur Rainer Willfeld, entraîneur des étalons junior encadre temporairement les joueuses du club de manière à les aider à développés leurs talents footballistiques sur le terrain de l'école du château.



Les filles, comme nous l'avions détaillés dans le volé formation en ménage les moyens utilisés pour parvenir à la cuisine par leur grande mère dans le temps repris par les artisans au SIAO.



Les bénéficiaires de la formation dispensée par Nadia à la maison d'accueil et d'hébergement des filles en difficultés manifestent leur satisfaction à la formatrice lors de son départ.



Une fête à l'occasion de l'anniversaire du docteur Ute organisée par les bénéficiaires.
La fête témoin l'affection qui existe entre le docteur et les bénéficiaires.

Tableau récapitulatif de quelques séances de sensibilisation

Activités	Nombres de bénéficiaires	Thèmes	Nombre de séances
Séance de sensibilisation sur les IST VIH/SIDA et le changement de comportement	20	<ul style="list-style-type: none"> • Modes de transmission • Mode de prévention • Le soutien à la personne infectée... 	24
L 'hygiène	20	<ul style="list-style-type: none"> • Le bienfait de l'hygiène alimentaire et corporelle... 	20
Code des personnes et de la famille	20	<ul style="list-style-type: none"> • La solidarité et ses avantages ... 	18
Santé de la reproduction	20	<ul style="list-style-type: none"> • Le planning familial 	26

2.4.3 Le suivi après la formation (réinsertion sociale)

- Le suivi après la formation des filles reçues au centre constitue une des grandes préoccupations que le centre a la lourde mission de résoudre dans le but de permettre à la jeune fille de mieux s'intégrer dans la société. Ce suivi permet non seulement à la fille de mieux s'installer mais aussi elle permet à l'institution dont je suis responsable de se rassurer que les efforts consentis ont été bénéfiques pour les pensionnaires .C'est également au cours de ces activités de suivi (à domicile et en atelier) que le centre identifie des structures de perfectionnement en faveur des pensionnaires ;
- L'allocation de fonds d'appui (aide sociale) par la concrétisation d'ouverture de comptes bancaires ou comptes caisses. Cette dernière perspective peut les aider à ouvrir et gérer leur propre centre de commerce ou ateliers ;
- Les sorties ou visites à domicile permettant de déceler les insuffisances et créer un climat social favorable entre les ex-pensionnées et leur famille d'origine ;
- Le suivi médical des filles séropositives afin de pérenniser la chaîne de prise en charge sociale, alimentaire et médicale ;
- La sortie de la 4ème promotion

L'année 2010 a fermé ses portes avec la fin de cycle de la 4^{ème} promotion qui a connu sa sortie solennelle suivie de son installation dans différents ateliers. Chaque fille a bénéficié d'un minimum pour son installation et d'un appui en moyen de déplacement.

NB : Des filles issues de la promotion 2006-2007 poursuivent leur formation en qualité de sage-femme d'Etat à l'école de santé Sainte Edwige.



La photo d'une des bénéficiaires issue de la quatrième promotion lors de la célébration de son mariage.



Les filles en fin de séjour au centre reçoivent leurs kits de réinsertion des mains de la fondatrice. Les kits sont composés d'un vélo, une cantine, une machine à coudre pour les couturières et une somme d'argent de trente mille franc représentant leur argent de poche sans oublier les frais de perfectionnement. Pour l'année 2010 elles étaient au nombre de cinq (05).

2.4.4 Prévention, Médiation, Réconciliation

- **Prévention**

Dans le souci de prévenir la déviance des filles, des différentes activités de sensibilisation sont initiées à l'égard de la population afin d'éviter certains comportements abusifs poussant les filles à quitter le cadre familiale pour se retrouver dans des milieux exposés aux dangers qui sont:

- maltraitance
- violence sexuelle
 - Prostitution
 - Grossesses non désirées
 - VIH-SIDA et MST-IST

Les activités de prévention sont intensifiées dans les zones à risque (zones de forte provenance des filles en situation difficile).

- Médiation

Il s'agit de créer un cadre approprié d'expression entre les bénéficiaires, leurs familles d'origine et les acteurs de la maison MIA. Le but étant de parvenir à l'instauration d'un climat propice aux règlements des litiges pouvant survenir entre parents et enfants.



- Réconciliation

C'est l'ensemble des activités de sensibilisation menées à l'endroit des familles afin de leur convaincre d'accepter et s'impliquer leur enfant dans le processus de sa réinsertion sociale.

2.5. Collaboration avec les partenaires

- Le centre AMPO-MIA sert d'exemple aux autres structures qui interviennent dans le domaine, ce qui lui donne une place de leader dans le réseau. RSDP/ F. Ce réseau intervient sous le mandat de MIA. Elle dirige ce réseau depuis 2008 pour une durée de cinq (5) ans.
Ces partenaires sont :
- CMA de Pissy, Centre médical SAINT-CAMILLE, CTA, CNLS, MAISON DU CŒUR, CMA du secteur 30 pour les consultations et les soins à prodiguer aux filles malades.
- L'Infirmierie de AMPO qui participe activement à la santé de nos filles et celle de leur bébé.
- Les tradipraticiens qui apportent leur savoir-faire médical par les soins traditionnels à base de plantes naturelles etc. ...

2.6. Contribution financière

Durant l'année 2010 le fonctionnement de la maison AMPO-MIA a été entièrement prise en charge par sa structure mère AMPO et la fondation Katrin ROHDE. Elle a mené ses activités avec ses partenaires de toujours.

LES MEMBRES DU RESEAU

ACDS:
(Association Catholique pour le Développement Socio-économique)

ADEP:
(Association D'appui et d'Eveil Pugsada)

AIDOS:
(Association Italienne Femmes pour le Développement)

AMOUR DU PROCHAIN

AMPO-MIA:
(Association Managée nooma pour la Protection des Orphelins. - centre d'accueil et d'hébergement des filles en difficulté)

ASUJA:
(Association Solidarité Union Jeunesse d'Afrique)

ATTous YENNENGA:
(Association Tout pour Tous - Yennenga)

CARMEN KISITO:
(Centre d'Accueil et de Réinsertion de la Mère et de l'Enfant)

CIAI:
(Centre Italien d'Aide à l'Enfance)

FAWE Burkina:
(Forum for African Women Educationalist) Burkina

FOCEB
(Fondation Cardinal Emile Biayenda - Miséricorde pour tous)

ITSFM:
(Initiative des Travailleurs Sociaux pour les Filles Mères)

KEOOGO:
(Association d'aide à l'enfance)

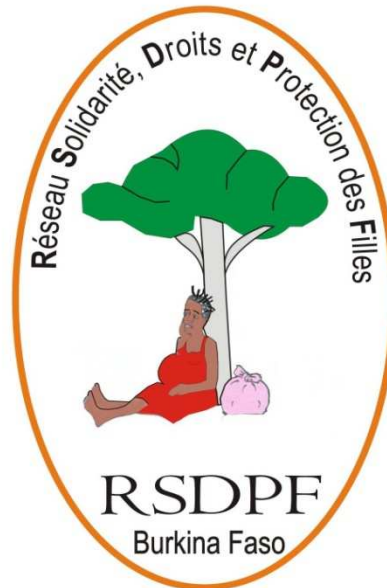
PPE / CROIX ROUGE BF-BE:
(Projet Protection de l'Enfance)

PROGETTO AFRICA

TERRE DES HOMMES ITALIA

VOIX DE FEMMES

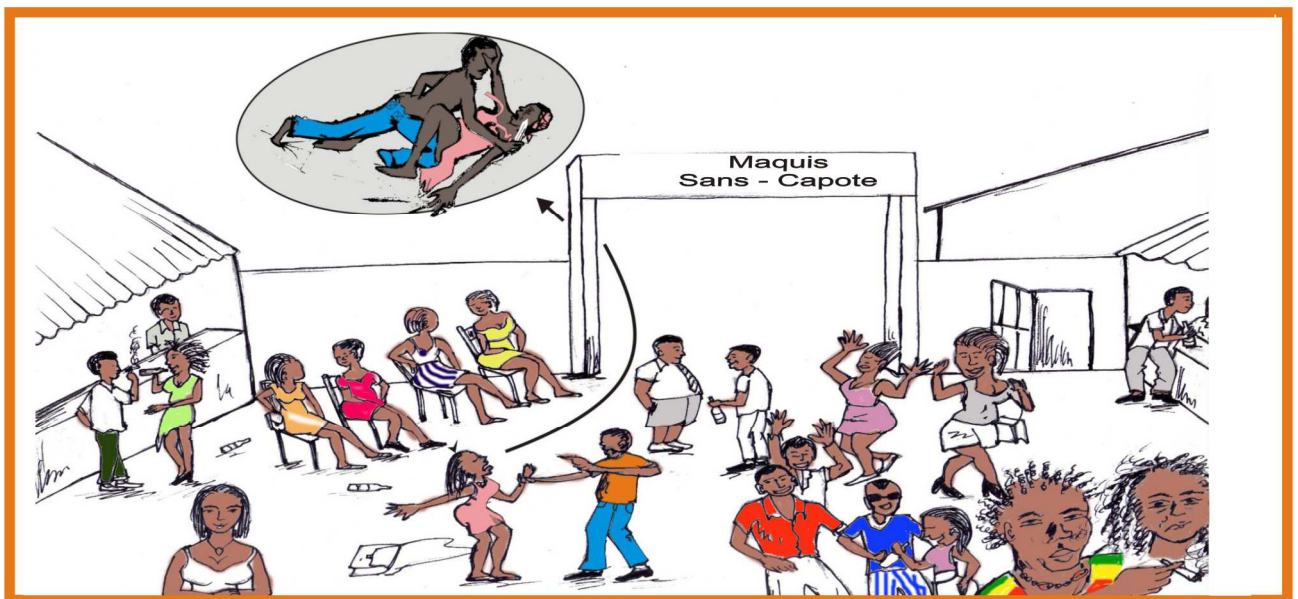
AMPO MIA ET LES PARTENAIRES



Réseau Solidarité, Droits et
Protection des Filles
01 BP 3922 Ouagadougou 01
Tél.:(226) 50 50 12 71



50 50 12 71
24H/24 & 7J/7



ENSEMBLE PROTEGEONS LES FILLES!

2.7. Faits marquants

Après un parcours explicite sur les activités du centre, nous ne pouvons pas passer sous silence les faits marquants qui ont donné une coloration positive à l'existence de notre centre.

Un bébé de trois jours soit soixante douze heures a été abandonné dans une cours perdue par sa maman dont AMPO-MIA a été interpellé par les forces de l'ordre de la gendarmerie et la communauté de base pour faire l'état de lieu de la victime et participer à sa prise en charge.

Surplace les représentants des structures qui étaient présents ont fait appel au chef coutumier dudit quartier pour qu'il participe à la recherche des solutions concernant la victime de manière à ce qu'il contribue à la sensibilisation des personnes de sa communauté sur la question.

L'enfant a été placé à l'hôtel maternel de l'action sociale et de la solidarité nationale par AMPO-MIA.

Pour rendre justice aux personnes pratiquant des actes néfastes à l'égard de la jeune fille, filles mère et leurs bébés AMPO-MIA participe à l'enquête visant à appréhender les coupables.

Une fille de 17 ans a été donnée en mariage à un vieux de 76 ans dans une des quarante cinq provinces du Burkina et mis en garde par sa famille d'origine de ne jamais penser à quitter le vieux qui est considéré par la famille d'origine de la fille comme une personne qui a aux tant fait du bien à leur famille. La jeune fille contrainte de vivre avec son mari et ses coépouses a vécu pendant 10 ans et a donné naissance à quatre enfants dont deux filles. Les deux autres garçons, l'un avait une malformation de la tête à sa naissance. Dans l'espoir de trouver un remède au problème de son bébé, la mère a quitté le village pour la ville de Ouagadougou où elle pense pouvoir rencontrer des personnes sensibles à la situation de son bébé, preuve de sa rencontre avec la fondatrice de AMPO. Malheureusement, bien que l'enfant soit pris en charge par AMPO, il n'a pas survécu.

Après le décès de l'enfant, le vieux son mari déclare que l'une des deux fillettes de la femme n'est pas sa fille, il disait que le père de cette dernière était sans doute le père de l'enfant qui est décédé. Il recommande à sa femme de lui trouver l'affiliation de la fille. A partir de ce moment, la fillette était appelée à quitter le cadre familial du vieux et la maman à nouveau devant la porte de AMPO-MIA avec une demande de prise en charge entière de la petite. Sa demande a été reçue et appréciée favorablement par l'équipe de prise en charge et réinsertion de AMPO-MIA.

Une fille de 12 ans a été reçue par la maison AMPO-MIA après qu'elle ait passé quelques jours dans les locaux des forces de l'ordre et aussi à la maison d'arrêt et de correction de Ouagadougou, pour cause de vol de pommes de terre. Des enquêtes auprès de sa famille ont révélé que la fille est litigieuse car jusqu'au décès de sa mère la

famille n'a pas réussie à obtenir l'affiliation paternelle de la fille et cette dernière a été rejetée par la famille maternelle. Par un réflexe de survie elle s'est confiée à un vieux de soixante dix (70) ans qui l'abusait. La fille bénéficie présentement d'une prise en charge adéquate et a repris le chemin de l'école en classe de 6è. Des contacts avec les membres de sa famille ont été établis avec quelques membres de la famille en vue de découvrir l'affiliation paternelle de la fille pour faciliter sa réinsertion sociale.

3 MOYENS / RESSOURCES DE MIA

3.1 Moyens financiers

Les moyens financiers de notre centre proviennent essentiellement de la structure mère AMPO, elle-même dépendante de la fondation Katrin Rohde. Notre centre reçoit des subventions mensuelles rentrant dans le cadre de l'exercice de nos activités.

3.2 Moyens logistiques

Notre centre dispose des moyens logistiques suivants :

- 1 mobylette P50 pour l'éducatrice dans le cadre de ses multiples déplacements
- 1 voiture pour les fonctions de chef de projet pouvant acheminer les malades pour les consultations dans des cliniques spécialisées, le suivi des filles à domicile et les déplacements dans les villages environnants pour les médiations.

4 ACQUIS ET DIFFICULTES RENCONTREES

4.1. Nos acquis

Nous puisons nos forces dans le dévouement et le sacrifice de l'ensemble de notre personnel. Les modestes moyens dont nous disposons n'empêchent pas les acteurs du centre à être animés d'une détermination et d'une ferme volonté de réussir. Nous travaillons nuit et jour sans relâche pour maintenir et améliorer les acquis de notre centre.

Nous devons également ces succès grâce à la bonne collaboration avec les associations sœurs et des institutions nationales.

Parlant des forces nous ne pouvons pas passer sous silence l'appui considérable que la direction de AMPO (la fondatrice) apporte au centre ; à ce sujet nous citerons entre autres l'acquisition des matelas pour les pensionnaires, et le réaménagement du centre incluant le carrelage du sol, toute chose qui a une incidence positive sur l'état d'hygiène au sein du centre.

Le centre MIA constitue aujourd'hui un centre exemplaire aux yeux des autres centres partenaires, la confiance et la considération des partenaires constituent une force dans l'exécution de nos tâches.

MIA est la seule structure qui fait la prise en charge totale c'est à dire de l'accueil à la réinsertion

Les bénéficiaires sont responsabilisées pour certaines tâches ce qui rehausse leur personnalité dans leur réinsertion future.

4.2 Les difficultés rencontrées

La collaboration avec les partenaires est très fragile (ministère de l'Action Sociale structure privée) et surtout avec les forces de l'ordre.

- Collaboration peu rose avec les tradipraticiens.
- L'instabilité de certaines filles qui ont réintégré leur famille initiale
- L'absence d'une prise en charge adéquate des bébés des filles mères en difficultés externes. Pour plus de détails sur ce point précis concernant les bébés des filles-mères, leur bébés sont confiés à une vieille que nous avons découvert qui assure la garde des bébés pendant les activités de prostitution et autres nocturne. Les bébés sont restitués à leur mère respective en contre partie d'une somme d'argent 500f par bébé et par jour. Pour maximiser son profit, la vieille présente les enfants sous forme de jumeaux et les utilise pour mendier. D'autres pour éviter d'éventuels problèmes de paiement de la vieille elles préfèrent en dormir leurs enfants avec des somnifères dont les conséquences sont innombrables y compris les décès.

5 SUGGESTIONS

Suggestions	
Centre	Parents
<p>L'obtention et la signature d'un protocole régissant le mode de Travail entre notre centre et nos différents partenaires Organiser avec ces derniers des rencontres d'échanges, cela permettra d'acquérir plus d'expériences.</p> <p>AMPO MIA pour être plus opérationnelle sur le terrain a surtout besoin de la formation pour le renforcement des capacités de son personnel, du développement d'un partenariat avec les structures de l'Etat et des partenaires financiers pour l'atteinte des missions qu'elle s'est assignées.</p> <p>Soutien aux parents vivant dans l'extrême pauvreté afin d'atteindre l'objectivité de l'installation de la bénéficiaire</p>	<p>Beaucoup plus d'écoute et de contributions diverses des parents à l'endroit des enfants ainsi que leur présence au niveau des centres d'accueil.</p> <p>Organiser des séances de rencontre, de concertation et avec les parents</p>
Renforcer la collaboration avec les tradipraticiens	

NB : Il serait souhaitable que des séances de sensibilisation à l'endroit des parents puisse être initiées parce que nous estimons que l'éducation des enfants en général et de la jeune fille en particulier doit être revue pour y intégrer la non violence comme une valeur cardinale dans les relations humaines ; parce que les enfants nés dans la violence grandissent avec les germes de la violence qu'ils véhiculeront à des générations. On aboutit ainsi à des générations de personnes prédisposées à l'intolérance et à la violence ; préférant élire domicile bien des fois dans la rue que de vivre dans une famille où elles ne sont pas comprises et acceptées. Des messages portant les droits de l'enfant doivent être véhiculés par les personnes formées à cet effet à l'endroit des parents.

CONCLUSION

Au terme de nos d'activités de l'année 2010, les résultats que nous traduisons dans ce rapport sont le fruit du travail d'une équipe soudée dans un climat serein. Nous, personnel de AMPO-MIA redoublons de sacrifice, de dévouement, de valeurs sociales et humaines pour l'atteinte de nos objectifs.

Dans cette perspective, toutes les filles internes et externes sont maintenant couvertes par un espoir certain d'embellir leur avenir à savoir la réinsertion sociale et un lendemain meilleur.

Notre personnel travaillera sans relâche pour maintenir les acquis du centre et valoriser le tissu partenarial que nous scellons avec nos différents collaborateurs.

Sommes toutes, nous gardons un vif espoir que notre maison AMPO-MIA pendra davantage de l'envol et atteindra une envergure nationale voire internationale.

Sauver une fille, c'est sauver une nation. Soyons tous unis et solidaires.

ANNEXES

REGLEMENT INTERIEUR

I. PREAMBULE

Le centre d'accueil et d'hébergement des filles en difficulté a été créé en 2003 par Katrin RODHE.

1)- ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

Le centre accueille les filles victimes de mariage forcé, de rejet social, de grossesse non désirée, handicapées ou vivant avec le VIH/SIDA.

- Sans distinction de religion et d'ethnie.
- Alphabètes ou analphabètes.

2)- LES ACTIVITES DU CENTRE

Toutes les filles bénéficient de cours pratiques de couture, broderie, tricotage, art culinaire, alphabétisation, tissage, repassage, sensibilisation sur l'éducation à la vie familiale, santé de la reproduction, communication pour le changement de comportement, sport et théâtre.

3)- DUREE DE FORMATION : 3 ans

a). Le centre d'accueil et d'hébergement des filles en difficulté ouvre ses portes tous les jours de la semaine

Matin : de 7h 30 à 12 h 30

Soir : de 15h à 17h 30

Le centre étant un lieu de travail, le silence et la rigueur pendant les heures de travail. Une fois entré dans l'atelier, les filles n'ont plus droit pour sortir sans la permission de leur maître.

b). Les jeunes filles doivent proprement portées leur tenue uniforme aux heures de service et doivent prendre soin de tout ce qui est mis à leur disposition.

Elles éviteront tout ce qui peut perturber la bonne marche du Centre.

Elles s'efforceront de créer un esprit de famille entre elles et éviteront des clans dans les divisions, les bagarres et se respecteront mutuellement.

SE RESPECTER ET RESPECTER LES AUTRES DOIT ETRE LEUR DEVISE

Avoir le désir de se former pour leur futur rôle de mères de demain

c). Elles s'appliqueront à bien faire le travail qui leur serait demandé dans le Centre dans un esprit de famille.

d). En cas de désobéissance ou de manquement grave, la coupable recevrait un avertissement, si elle s'obstine un second avertissement avec un renvoi de (huit) 8 jours puis c'est le renvoi pur et simple du centre si cela se répète pour la troisième fois.

e). Tout absence dans l'atelier doit être justifiée.

f) En cas d'absences répétées dans l'atelier non justifiée (malade imaginaire, paresse ou mensonges quelconques) l'apprenant serait immédiatement sanctionné. (Ficeler un règlement intérieur ainsi qu'un cadre logique adapte au personnel de AMPO).

Tableau récapitulatif des étapes de la réinsertion

Etapes	Intitulé	activités	observation	Durée
1 ^{ère} étape	Demande ou Référence Présentation individuelle Intervention	-Réception -Analyse du dossier - avis ou accord	-accueil et hébergement pour celles interne -prise en charge pour les externes	Une (1) semaine
2 ^{ème} étape	Accueil	- entretien préliminaire - ouverture de dossier et renseignement de la base de données - adoption du règlement intérieur - dotation du kit d'hébergement - présentation - explication de la démarche - logement	- Hébergement	Un (1) jour
3 ^{ème} étape	Hébergement	- prise en charge alimentaire, vestimentaire, médicale, suivi psychologique, -Sensibilisation -stabilisation Comportementale -Renouement familiale	-prise en charge - Hébergement	Durant tout son séjour au centre ≤ 3 ans
4 ^{ème} étape	Formation	- couture - broderie - tissage - tricotage - restauration - hôtellerie - coiffure -suivi, évaluation	Initier les pensionnées à l'apprentissage d'un métier	≤ 3 ans

5 ^{ème} étape	perfectionnement	- Identification du lieu de stage - prise en charge frais de stage	Stage pratique	Un (1) an
6 ^{ème} étape	Réinsertion	Installation	Acquisition du diplôme ou attestation - don d'un vélo - octroi d'un soutien financier - suivi, appui, conseils	Trois (3) ans

TABLEAUX RECAPITULANT LA REPARTITION DES :

- FILLES INTERNES ET EXTERNES
- BEBES INTERNES ET EXTERNES



REPARTITION DES FILLES SELON LES DIFFERENTES RUBRIQUES

Tableau 1 : répartition des filles selon leur situation sociale de Janvier à Décembre 2010

Situation par rapport au centre Situation sociale	Internes	Externes	Totaux	%
O.P	7	10	17	24.6
O.M	2	08	10	14.5
O.C	1	6	7	11.6
E.V	10	23	35	50.7
TOTAL	20	47	67	98

O.P = Orpheline de père

O.M = Orpheline de mère

O.C = Orpheline complète

E.V = Enfant vulnérable (parents divorcés, mère malade mentale, père inconnu, enfant incestueux, enfant de la rue)

Dans cette répartition, on a enregistré deux décès.

Tableau 2 : Répartition des filles selon leur ethnie de Janvier à Décembre 2010

ETHNIE	Effectif
Mossi	33
Peulh	5
Gourmantché	4
Gourounsi	9
Bissa	8
Dagari	8
Totaux	67

Tableau 3 : Répartition des filles selon leur niveau d'instruction

Niveau scolaire	Effectif	%
Primaire	20	33.3
Secondaire	10	17.39
Sans niveau	37	49.27
Totaux	67	98 %

Tableau 4 : répartition des filles selon leur statut sérologique

Statut sérologique	effectif	%
Positif	12	17.39
Négatif	24	34.78
Malades	31	47.82
Totaux	67	100

FSE= Filles séro- positives

FSN= Filles séro-négatives

FM= Filles malades

Tableau 5 : Répartition des filles internes selon l'activité menée

Situation par rapport au centre	Internes	Taux
Activité choisie		
Couture – broderie -tricotage (+alphabétisation)	16	80%
Coiffure	02	10%
Hôtellerie	02	10%
totaux	20	100%

Tableau 6 : Répartition des filles externes selon l'activité menée

Situation par rapport au centre Activité choisie	Externes	taux
Elève	04	8.16%
Couture	10	20.40%
Coiffure	04	8.16%
Commerce	03	6.12%
Gérantes de Télécetre	03	6.12%
Agent de Santé	05	10.20%
Standardiste	01	2.04%
Hôtellerie	03	6.12%
Sans activité (malades)	14	32.65%
totaux	47	100%

➔ **REPARTITION DES BEBES SELON LES DIFFERENTES RUBRIQUES**

Tableau 1 : répartition des bébés selon leur situation sociale

Situation par rapport au centre Statut sérologique	Internes	Externes	Totaux	%
O.P	0	6	6	18.75
O.M	1	3	4	12.5
O.C	0	0	0	0
E.V	11	9	20	68.75
Total	12	18	30	100 %

O.P = Orphelin de père

O.M = Orphelin de mère

O.C = Orphelin complet

E.V = Enfant vulnérable (père inconnu, mère malade mentale, enfant incestueux)

Tableau 2 : répartition des bébés selon leur statut sérologique

Situation par rapport au centre Situation sociale	Internes	Externes	Totaux	%
Positif	2	3	5	9
Négatif	10	15	25	91
Total	12	18	30	100